

### **Construit au-dessus d'un ruisseau**

Cet édifice se trouve sur une place aménagée juste au-dessus de l'emplacement d'un ruisseau. "L'implantation de l'ouvrage sur une place aménagée au-dessus d'un ruisseau couvert nous a amené à prévoir des fondations par piliers dont la base en béton de chaux hydraulique sera poussée jusqu'au bon sol et en contrebas du radier du ruisseau" (Archives du Projet de construction du Foyer Municipal, 1933).

### **Les hommes à l'origine de la construction**

L'architecte est Marcel Bernard (1894-1981). Montpelliérain, il est également à l'origine du Kiosque Bosc situé sur l'esplanade Charles de Gaulle à Montpellier

Le sgraffite est l'œuvre d'Armand Pellier (1910-1989). Artiste multiple, il commence sa carrière comme sculpteur et devient par la suite architecte-décorateur. Certaines de ces créations sont aujourd'hui labellisées "Patrimoine du XXe siècle".

Les scènes de travail et de loisirs représentées sont ainsi explicitées dans le projet "Ces symboles de travail et de distractions joyeuses ne peuvent que justifier les cornes d'abondance projetées dans la partie centrale en hommage à la belle terre française".

### **L'aménagement intérieur**

Voici ce que nous apprennent les archives du Projet de Construction.

"Nous avons prévu une grande salle rectangulaire, de 20 m de longueur et de 13,09 de largeur... A cette salle nous avons ajouté une scène de dimensions modestes comportant une sous-scène où seront aménagées six loges ou magasins, 2 WC, une petite fosse pour orchestre et un agencement de souffleur."

"A l'autre extrémité de la salle, il est prévu un hall avec deux dépendances. Dans l'angle du hall, deux escaliers permettent l'accès à une tribune directement située au-dessus et qui s'avance en encorbellement dans la salle ; 5 mètres aux extrémités et 2mètres dans la partie médiane. Sous les escaliers d'accès aux tribunes et dans les dépendances, il est prévu, côté droit : 2 WC pour femmes, un WC pour homme avec urinoir, une petite cabine à billets ; côté gauche : un bar et une cabine à billets."

"Les tribunes peuvent contenir 216 places assises. La salle du rez-de-chaussée qui comporte deux promenoirs de 2m de largeur, limités par une balustrade mobile, peut contenir 260 places assises et environ 140 personnes debout. La surface totale couverte est de 550 m<sup>2</sup>."

On sait que les sols de la salle, du hall, des escaliers aux tribunes sont recouverts de mosaïques.

### **Un bâtiment moderne**

Le foyer est doté dès sa construction de l'installation électrique et du chauffage central.

"Cet établissement répond bien à la salle des fêtes de village dont Antoine Borel, député, préconise depuis longtemps la création et grâce aux multiples buts d'utilisation elle constitue par excellence le "foyer municipal" qui marque un progrès sérieux sur les constructions similaires qu'on trouve dans les agglomérations rurales étrangères, Suisse et Belgique, en particulier." (Projet de construction d'un Foyer Municipal).